

EXPERIENCE DE LA RD CONGO DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCES ET DU PARTAGE DES AVANTAGES

**Atelier sur la Biodiversité et les finances
Hotel Memling, Kinshasa, 17-18 février 2010**

ETAPES SUIVIES

- La revue institutionnelle du Ministère de l’Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme réalisée en 2009 a permis la création de la Division des Services Environnementaux qui a en son sein un Bureau chargé de la protection;
- Le Projet Forêt et Conservation de la Nature (PFCN), appuyé par la Banque Mondiale a pris en compte l’opérationnalisation de la Division des Services Environnementaux;
- Recrutement d’un Consultant international chargé d'aider à l'opérationnalisation de la DSE

QUELQUES ACQUIS

- Les personnes chargées d'animer la DES désignées;
- Feuille de route pour l'élaboration du cadre politique et juridique de la bioprospection;
- Cadrage institutionnel, rôles de la DSE (permis, registre) et de la Division Biodiversité (rapportage de l'information et négociation au niveau international);
- DSE = Autorité Nationale désignée et Division Biodiversité = Point focal APA;

ACTIVITES EN COURS

- Identification des acteurs nationaux et internationaux (personnes ressources formations, modèles de stratégies et législations nationales sur la bioprospection)
- Renforcement des capacités de la DES

ACTIVITES EN PERSPECTIVE

- Identification des activités de recherche en bioprospection;
- évaluation des capacités nationales dans le domaine de la bioprospection;
- Rédaction du document de stratégie APA;
- élaboration de la loi sur l'APA conformément aux principes du Protocole APA;

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**